

Découvrir LE CCAS...

Le CCAS mène une action générale de prévention et de développement social dans la commune en lien avec les institutions publiques et privées (CD84, CAF, MSA, associations...).

Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (APA, demande d'aide pour l'hébergement des personnes âgées et/ou handicapées, obligation alimentaire, MDPH, RSA...).

Mutuelle communale



La Ville de Sorgues propose aux administrés une mutuelle communale. Pour tout renseignement ou étude comparative, des permanences sont proposées au CCAS sur rendez-vous : les lundis et mercredis de 13h30 à 16h30.

Ces permanences sont gratuites et n'engagent aucune souscription.

RENSEIGNEMENTS / RDV
04 90 39 71 45



Ville de
Sorgues

Contact

80 route d'Entraigues
84700 Sorgues

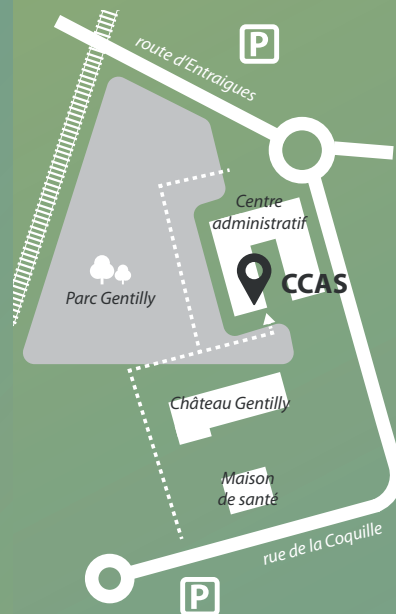
Tél. : 04 90 39 71 45
Fax : 04 90 39 71 83

contact@ccas-sorgues.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

www.sorgues.fr



Accès

- ... via le parvis du Centre administratif
- ... via le portail rue de la Coquille

Agrément qualité



Ville de
Sorgues



CENTRE COMMUNAL D'Action Sociale

SERVICES DE PROXIMITÉ
PRESTATIONS PERSONNALISÉES
ANIMATIONS DE CONVIVIALITÉ
ET PRÉVENTION

Ne pas jeter sur la voie publique. Crédits photos : Adobe stock, Ville de Sorgues



INSCRIT DANS UNE VÉRITABLE DÉMARCHE DE QUALITÉ, LE CCAS DE LA VILLE DE SORGUES PROPOSE DIVERSES PRESTATIONS PERSONNALISÉES POUR APPORTER LA MEILLEURE RÉPONSE POSSIBLE AUX DEMANDES EXPRIMÉES.

Le CCAS a mis en place plusieurs missions afin de permettre aux seniors de la commune de vivre à leur domicile le plus longtemps possible.

L'AIDE À DOMICILE

Chacun peut être confronté, de manière transitoire ou sur long terme, à une perte d'autonomie liée à l'âge ou à un incident de la vie. Des professionnels qualifiés vous accompagnent dans l'entretien courant du logement et du linge, aide à la préparation des repas, courses, aide à la marche.

Conventionné par différents organismes (Conseil Départemental, Caisse de retraite, mutuelle,...), ce service peut bénéficier d'une éventuelle prise en charge financière partielle ou totale.

> Du lundi au dimanche de 8h à 20h



LA TÉLÉASSISTANCE

Pour une sécurité au quotidien, le CCAS propose un service de téléassistance médicalisé adapté à activer en cas de besoin. Cette prestation est opérationnelle 24h/24h et 7j/7. | Tarifs : 25,92 €, 48,65 € ou 72,80 € / trimestre, en fonction des revenus

LIVRAISON DES REPAS À DOMICILE

Le portage des repas est un service qui contribue à assurer du lien social et répond à une volonté des personnes âgées de rester le plus longtemps possible à leur domicile. Les menus sont adaptés pour des repas équilibrés.

> Repas possibles du lundi au dimanche et livraison des repas à domicile du lundi au vendredi, entre 8h et 12h30 (le vendredi, les repas seront livrés pour 3 jours : vendredi, samedi, dimanche). | Tarifs : 5,25 € ou 7,30 € / jour, en fonction des revenus

PLAN CANICULE / PLAN GRAND FROID

Depuis de nombreuses années, le CCAS a instauré un registre nominatif sur inscription. Il vise à s'organiser afin d'apporter un conseil, une vigilance, une assistance à chaque personne inscrite.

| Service gratuit sur inscription

COLIS DE NOËL

Quelques semaines avant les fêtes de fin d'année, le CCAS et la Ville offrent un colis de Noël aux Sorguais à partir de 70 ans. Vous pouvez vous inscrire au CCAS en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

04 90 39 71 45



Echanges ET LIEN SOCIAL



Grâce à un partenariat important, le CCAS propose tout au long de l'année de nombreuses animations et manifestations ouvertes à tous les Sorguais de plus de 60 ans.

► DES ATELIERS GYM DOUCE ET PRÉVENTION DES CHUTES, SOMMEIL, BIEN-ÊTRE... Gratuit

► UN REPAS À THÈME
chaque dernier mercredi du mois à la Résidence Le Ronquet, suivi d'un après-midi spectacle. Tarif : 9,29 €

► JOURNÉE D'AUTOMNE
proposée le premier mercredi du mois d'octobre, animation dansante, concours de pétanque et de belote.
Tarifs : 11 € pour les Sorguais
15 € pour les invités extérieurs

► REPAS DE NOËL DES AÎNÉS
offert aux Sorguais à partir de 70 ans, organisé le premier mercredi du mois de décembre suivi d'un grand spectacle.